

# ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL

32, Rue de Savoie - 74910 SEYSSEL

Agence d'Argonay : 1460, avenue Marcel Dassault - 74370 ARGONAY

Téléphone 04 50 27 28 96

Télécopie 04 50 59 02 53

consultez notre site : [www.es-seyssel.com](http://www.es-seyssel.com)

contact : [informations@es-seyssel.com](mailto:informations@es-seyssel.com)



RCS Thonon-les-Bains

485 010 847 00013

Code APE 3513 Z

## FICHE DE PRESENTATION STANDARDISEE

TARIF BLEU DOMESTIQUE - Option TEMPO		
en vigueur depuis le		01/01/2020
Puissance souscrite en kVA	Prix des mensualités (en ")	
	HT*	TTC*
9	10,17	13,21
12	11,79	15,49
15	13,09	17,42
18	14,29	19,25
24 - 30	20,33	26,75
36	23,27	32,11

	Prix de l'énergie (en c" / kWh)			
	Heures Creuses		Heures Pleines	
	HT*	TTC**	HT*	TTC**
<b>Jours Bleus : 300 jours par an</b>	6,90	12,16	8,95	14,62
<b>Jours Blancs : 43 jours par an</b>	7,51	12,89	10,27	16,20
<b>Jours Rouges : 22 jours par an</b>	8,20	13,72	48,30	61,84

HT\* : hors CSPE, CTA, Taxes locales et TVA

TTC\* : inclus CTA (tableau ci-dessous), TVA (5,5 %)

TTC\*\* : inclus CSPE (2,25 c" / kWh), Taxe Communale (0,6545 c" / kWh), Taxe Départementale (0,32725 c" / kWh), TVA (20%)

Les puissances de 12 kVA, 15 kVA & 18 kVA ne pourront être délivrées en monophasé que si le réseau le permet,

Majoration pour les autoproducteurs individuels avec injection (8,76 "/an)

L'année TEMPO commence au 01/09 de chaque année

La journée TEMPO commence à 6h00 du matin

**Jours Rouges** : entre le 01/11 et le 31/03

### Dispositions particulières

**Préavis** : la veille dès 20h.

- samedi : jour "Bleu" ou "Blanc"

**Heures Creuses** : 22h-6h

- dimanche : jour "Bleu"

TARIF EN EXTINCTION, n'est plus proposé						
TARIF BLEU DOMESTIQUE - Option EJP					01/01/2020	
P. Souscrite (en kVA)	Mensualités (en ")		Energie (en c" / kWh)			
	HT*	TTC*	Heures Chargées		Heures Normales	
			HT*	TTC**	HT*	TTC**
12	10,61	13,53	20,83	28,87	9,12	14,82
15	11,96	15,33				
18	13,30	17,13				
36	21,48	28,07				

Majoration pour les autoproducteurs individuels avec injection (8,76 "/an)

### 1 Taxes :

Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 1,95 c" / kWh)

Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) ; elle s'applique sur

la part acheminement de la facture ; tarif T5 01/08/2019

valeurs à la

Taxes sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) : 0,98175 c" / kWh)

date de vigueur

Taxe Communale (0,6545 c" / kWh), Taxe Départementale (0,32725 c" / kWh)

TVA à ( 20 % ) sur énergie, CSPE, TCFE et prestations

TVA à ( 5,5 % ) sur part fixe et CTA.

### 2 Caractéristiques de l'offre :

Origine de l'électricité : 82,2% nucléaire, 13,6% renouvelables (dont 7,9 % hydraulique),

1,6% charbon , 1,3% gaz, 1% fioul, 0,3% autres

la fourniture de 1 kWh induit l'émission de 25,2 g de gaz carbonique (CO2) (source : EDF)

### 3 Prestations techniques :

**raccordement au réseau** : prendre contact avec nos services au 04 50 27 28 96

géré par Energie et Services de Seyssel (ESS) - distributeur

voir en fin de fiche les coûts usuels

#### **4 Révision des prix :** (art 3 CG)

changement de prix déterminé par les pouvoirs publics après avis de la CRE  
*Les taxes seront ajustées de plein droit à leur valeur au moment du calcul de la facture*

#### **5 Durée du contrat :** (art 2 CG)

**Contrat dans le cadre du tarif réglementé par les pouvoirs publics;**  
durée déterminée de 1 an renouvelable par tacite reconduction

#### **6 Résiliation à l'initiative du client :**

Résiliation sans frais (prestation incluse dans le coût de la Mise En Service)  
En cas de départ du logement prévenir 3 jours au moins avant la date de résiliation par téléphone, par télécopie ou courriel (voir ci-dessus coordonnées)  
Résiliation pour passage à un tarif du marché le 1er du mois M; ESS doit être prévenue avant le 10 du mois précédent M-1.

#### **7 Modalités de facturation (art 4 CG) et de paiement :**

Facturation trimestrielle sur relevé ou sur index estimés, la relève s'effectuant tous les 6 mois

Abonnement facturé d'avance (abonnement en début de période); Pas de dépôt de garantie demandé.

Paiement à réception de facture et dans un délai maximal de 15 jours

Possibilité de règlements par virement bancaire (Crédit Agricole des Savoie - 18106 00032 96703357447 27 - IBAN/BIC : FR76 1810 6000 3296 7033 5744 727 / AGRIFRPP881),  
chèque, carte bancaire, en ligne ou en espèces

**option gratuite** : par prélèvement, le 5, 10, 15 ou 25 du mois suivant la réception de la facture

**option gratuite** : facture annuelle par mensualisation en 10 échéances mensuelles avec 1 ou 2 échéances de régularisation; prélèvement le 5, 10, 15 ou 25 du mois

Emission d'une facture papier incluse dans le tarif (facture annuelle en cas de mensualisation)

#### **8 Incident de paiement**

En cas de non paiement des factures, la fourniture pourra être suspendue après notification écrite;

Frais d'avis avant coupure (15 jours après date d'échéance) : 6,25 " HT.

Intervention pour impayé ou manquement contractuel : 44,45 " HT.

#### **9 Service client et réclamations**

accueil dans nos bureaux à Seyssel ou Argonay du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

accueil téléphonique au 04 50 27 28 96 ou au numéro figurant sur votre facture (coût standard) du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Vous pouvez nous joindre également par télécopie au 04 50 59 02 53 ou par courriel à :  
informations@es-seysssel.com

Nous nous engageons à donner une réponse dans les jours suivant la réception la demande et au plus tard dans les 14 jours

#### **10 Options incluses** : voir ci-dessus dans les différents §

#### **11 Coûts prestations techniques usuelles : HT (TVA à 20 % )**

Mise En Service sur PDL existant sans modification : 15,38 " HT en standard, majorée de 31,62 " HT en version express sous 2 jours; Résiliation incluse dans mise en service.

Frais d'augmentation de puissance ou de version tarifaire sans changement matériel : 31,48 " HT ; frais d'augmentation de puissance ou de version tarifaire avec changement matériel : 46,85 " HT.

Relève spéciale à la demande du client : 26,36 " HT.

Frais en sus pour demande express (2 j ou moins) : 31,62 " HT.

Frais en sus pour prestation hors heures ouvrées : 55,77 " HT.

Ces coûts usuels font partie du catalogue de prestations du distributeur ESS accessible sur le site [www.es-seysssel.com](http://www.es-seysssel.com).